

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020**

**N° 2020-032**

**Finances**

**Budget Annexe La Couture - Compte Administratif 2019  
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHRA, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22  
Présents : 17  
Votants : 21

**Excusés :**

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

**Pouvoirs :**

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

**Secrétaire auxiliaire :** Alexandra BIE-BOUGARD.

## Approbation et autorisation et signer

Monsieur l'Adjoint aux Finances expose aux membres du Conseil municipal le Compte Administratif 2019 de l'opération d'aménagement La Couture.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES REALISEES	283 042,91 €
DEPENSES REALISEES	282 695,71 €

L'exercice 2019 fait apparaître un excédent de 347,20 €, qu'il conviendra d'imputer au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », en 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	279 882,71 €
DEPENSES REALISEES	341 386,91 €

La section d'investissement laisse apparaître un déficit de 61 504,20 €.

Le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement est de – 280 663,62 €, décomposé comme suit :

Report de l'année n-1 de..... – 219 159,42 €  
 Résultat de l'année n de..... – 61 504,20 €

Le Doyen d'âge du Conseil municipal propose aux membres de l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2019 de l'opération d'aménagement La Couture.

La doyenne du Conseil municipal Jacqueline BLIN fait procéder au vote.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :**

**21 POUR :** Serge LEBRUN, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Vanessa RICHARD, Dominique RENAULT, Anne d'AUX, Jean-Marc MASSÉ, Joël GIRARD, Jacqueline BLIN, Raymond DOUARE, Daniel BOCQUET, Gilles HUBERT, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Valérie LABOUACHRA, Laurent JUTIGNY, Céline GIRLANDA, Adeline BOIZARD, Stéphanie CHANE-CHU et Nathalie GUILLOTEAU.

**1 NON VOTANT :** Frédéric CUILLERIER.

Pour extrait certifié conforme  
 A Saint-Ay, le **12 MARS 2020**

Le Maire  
  
 Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
 Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
 Et de l'affichage le  
 Pour le Maire,  
 La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.